



Communiqué de presse

Nanterre, le 10 janvier 2024

AXA France confirme sa stratégie autour de l'eurocroissance et la hausse du rendement de son fonds en euros

- **Le support eurocroissance « Fonds Croissance » affiche une performance¹ de 3,30% au titre de l'année 2023. Avec près de 4 milliards d'euros d'encours², une collecte en hausse de 40% en 2023, l'eurocroissance s'affirme comme un troisième pilier aux côtés du fonds en euros et des unités de compte.**
- **Le rendement du fonds en euros traditionnel d'AXA France est en hausse de 0,60%³. Les taux¹ servis varient entre 2 % et 3,50%, en fonction de la part d'unités de compte et du contrat.**

« AXA France confirme à nouveau sa capacité à offrir un rendement de son fonds en euros régulier et solide dans la durée. Si le fonds en euros traditionnel demeure la colonne vertébrale de l'assurance-vie, la pédagogie et l'expertise de nos réseaux de distribution ont permis de positionner le « Fonds Croissance » comme un socle, désormais incontournable, de l'offre d'AXA France. » Corinne Calendini, Directrice générale des activités épargne, retraite et prévoyance individuelles d'AXA France.

« Fonds Croissance » : une épargne garantie au terme doublée d'une régularité de performance

Le « Fonds Croissance » propose une garantie de 100% du montant net investi au terme défini⁴. La performance¹ nette du « Fonds Croissance » est de 3,30% en 2023. Elle était de 3,30% en 2022, 3% en 2021, 2,60% en 2020, 3% en 2019. La performance moyenne annualisée depuis 2017 est donc de 2,98%.

¹ Les taux de rendement sont exprimés nets de frais de gestion du contrat et bruts de prélèvements fiscaux et sociaux.

² Encours du « Fonds Croissance » au 31/12/2023.

³ Le taux de base servi au titre de l'année 2022 était de 1,40% (pour les contrats Arpèges, Excelium, Privilège, Odyssiell, Expantiel, Figures Libres, Optial) et de 1,50% (Amadéo).

⁴ Avant l'échéance de la garantie, les montants investis dans le fonds Croissance sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.

Rendements⁵ du fonds en euros traditionnel des principaux contrats d'épargne et retraite

- Arpèges, Excelium, Privilège, Odyssiel, Expantiel, Figures Libres, Optial : de 2,00% à 3,30%
- Amadéo (contrat distribué par AXA Gestion Privée) : de 2,10% à 3,50%
- PER « Ma Retraite » : 2,25%

L'ensemble de l'épargne gérée par AXA France au titre des supports en euros s'élève à près de **59 milliards d'euros** au 31 décembre 2023.

Un nouveau dispositif de bonification en 2024

Pour accompagner ses clients dans la diversification de leurs investissements autour des trois piliers de l'assurance-vie, que sont le fonds en euros, l'eurocroissance et les unités de compte, AXA France leur propose, à partir du 1^{er} janvier 2024, les deux dispositifs de majoration de la performance suivants :

- Euro +, applicable au fonds en euros
- Eurocroissance +, pour le « Fonds Croissance » (nouveauté)

Pour **les versements réalisés sur ces fonds tout au long de l'année 2024**, les deux dispositifs proposent des taux de rendement majorés allant de +1% à +2% selon la part d'unités de compte du contrat.

Les investissements constitués sur ces fonds avant le 1^{er} janvier 2024 bénéficient également de taux de rendement majorés allant de +0,50% à +1% selon la part d'unités de compte du contrat.

A noter : Les contrats Arpèges, Excelium, Odyssiel, Expantiel, Privilège et Optial, PER Ma Retraite, sont souscrits par les associations ANPERE (Association Nationale pour la Prévoyance, l'Epargne et la Retraite) et ANPERE Retraite, auprès d'AXA France Vie – www.anpere.fr.

A PROPOS D'AXA France

Entité du Groupe AXA, dirigée par Guillaume Borie, AXA France est le premier assureur français. Assureur multi spécialiste, il protège 7 millions de clients, particuliers, entreprises et professionnels, grâce à l'expertise et à la proximité de ses réseaux commerciaux et près de 14 000 collaborateurs.

RELATIONS PRESSE :

AXA France
Gustavo Coura Guimaraes : gustavo.couraguimaraes@axa.fr
07.88.95.81.06
Catherine Alves : catherine.alves@axa.fr - 06.81.27.00.09

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par le Commissaire aux comptes. Les informations et données financières fournies ne sauraient constituer ni une offre d'achat, de vente ou de souscription d'instruments financiers, ni une offre de commercialisation d'instruments financiers.

⁵ Les taux de rendement sont exprimés nets de frais de gestion du contrat et bruts de prélèvements fiscaux et sociaux.